

Comment créer son identité numérique



Une **identité numérique** vous permet de prouver votre identité en ligne. Elle contient vos informations d'identité vérifiées grâce à votre pièce d'identité.

Pour créer une identité numérique vous devez être majeur(e) et disposer d'un smartphone Android ou iPhone.

Trois solutions s'offrent à vous :

1) En bureau de poste



Rendez-vous dans le bureau de poste le plus près de chez vous.

La création de votre **Identité Numérique** se fera à l'aide d'un **conseiller**.

Elle sera utilisable immédiatement et sans délais.


2) Sur internet






Connectez-vous sur lidentitenumerique.laposte.fr

Renseignez les différentes informations demandées et validez votre identité. Pour cela, vous aurez alors le choix entre 3 modes de vérification d'identité : en ligne, à domicile, par un facteur ou en bureau de poste.

3) Via l'application mobile



Créez votre Identité Numérique sur l'application



Télécharger l'**application mobile** en **scannant ce QR code** ou en cliquant sur les logos « **App Store** » ou « **Google Play** ».

La création de votre identité mobile se fera 100 % en ligne avec un recommandé en ligne.

C'est un système basé sur la comparaison faciale qui a la même valeur qu'un face-à-face pour [l'ANSSI](#). Il vous faudra attendre jusqu'à 24 heures, le temps de vérifier l'identité avant de pouvoir l'utiliser.

Une fois **votre Identité Numérique créée**, vous recevrez vos **notifications de connexion** aux sites sécurisés du gouvernement (par exemple si vous vous connectez à [MonCompteFormation](#) via France Connect+) à partir de l'application « L'Identité numérique La Poste » et vous serez averti, en temps réel, dès lors qu'une personne tentera de se connecter à votre compte. En effet, L'Identité Numérique repose sur la combinaison unique de votre identifiant, votre application mobile et votre code secret pour vous garantir un accès sécurisé.